

## 10 ans de *Wallonie en Fleurs* ! Les visites des jurys pour l'édition 2026 commencent dès maintenant avec l'asbl Adalia.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 30/06/2026

Dès le 8 juillet, les jurés de l'asbl [Adalia](#) repartent sur les routes pour visiter les 21 communes candidates au label *Wallonie en Fleurs* 2026. Une tournée estivale placée sous le signe de la biodiversité, de la durabilité et de la découverte !



### Un label qui fait fleurir la Wallonie durablement

Lancé par la Wallonie en 2017, porté par Adalia en partenariat avec la DNEV, la Fédération Wallonne Horticole et le Collège des producteurs, le label "*Wallonie en Fleurs*" récompense les communes qui s'engagent dans une démarche de **fleurissement et de végétalisation durable**, favorable à la biodiversité, à la qualité de vie et qui tiennent compte de nos nouvelles réalités climatiques. Il apporte une vision globale pour des communes plus vertes et plus résilientes. Il

s'adresse tant aux espaces urbains que ruraux en leur permettant de conjuguer gestion **écologique**, **économie locale**, **participation citoyenne** et **cohésion sociale**.

### 21 communes candidates

Elles sont **21 à avoir candidaté pour cette édition** de « *Wallonie en Fleurs* », dont certaines pour la toute première fois (en gras) : [Andenne](#), [Antoing](#), [Awans](#), [Braine-l'Alleud](#), [Beauvechain](#), [Celles](#), [Chaumont-Gistoux](#), [Chièvres](#), [Dinant](#), [Dour](#), [Esneux](#), [Frasnes-Lez-Anvaing](#), [Genappe](#), [Herve](#), [Mouscron](#), [Ohey](#), [Pecq](#), [Quaregnon](#), [Seneffe](#), [Thuin](#) et [Waremme](#).

Les autres se représentent pour **renouveler leur labellisation**, qui doit être mise à jour tous les trois ans pour rester valable.

### Des visites de terrain riches en échanges

Tout au long de l'été, **les jurés**, issus des secteurs de l'horticulture, des espaces verts, du tourisme et des associations environnementales – y compris l'équipe de conseillers techniques d'Adalia – **traverseront la Wallonie pour évaluer les communes candidates**. Ces visites sont bien plus qu'une simple inspection : elles sont un moment d'échanges et de partages **entre les membres des jurys et le personnel de terrain**. Une vraie opportunité pour les communes d'avancer dans leur démarche de végétalisation





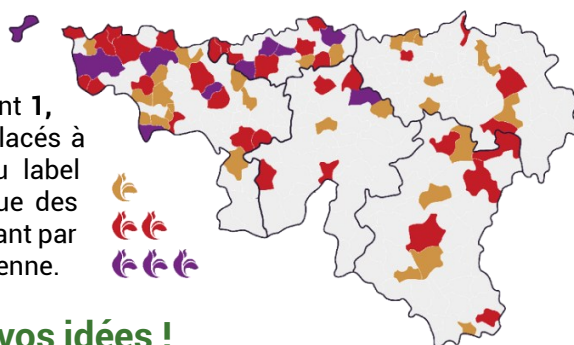
durable en découvrant des pistes d'actions concrètes, adaptées à leur réalité de terrain.

« **Pour cette 10<sup>ème</sup> édition**, nous souhaitons plus que jamais accompagner les communes face aux défis de demain : besoin d'efficacité économique dans la gestion, de résilience et de robustesse des aménagements face aux aléas climatiques, aux périodes de canicules ou encore aux inondations ainsi qu'aux enjeux liés à la perte de la biodiversité – **explique Mailys Duqué, chargée de projet Wallonie en Fleurs chez Adalia**. Les périodes caniculaires que nous vivons ces dernières années - et plus encore ces dernières semaines - sont une raison évidente d'insister sur des choix pertinents de végétalisation... Enfin, les

visites de jury sont avant tout des moments d'échange qui permettent aux équipes communales de bénéficier de conseils concrets et adaptés à leur territoire. Wallonie en Fleurs est également un formidable réseau de partage d'expériences et de bonnes pratiques au service d'une Wallonie plus verte et plus résiliente. »

## 76 communes déjà labellisées

Actuellement, **76 communes** wallonnes arborent fièrement **1, 2 ou 3 fleurs**, visibles sur les panneaux signalétiques placés à l'entrée des villes et villages lauréats. L'attribution du label repose sur une série de critères qui vont de l'esthétique des aménagements à la stratégie de gestion durable, en passant par les actions en faveur de la nature et la participation citoyenne.



## Citoyens, à vos idées !

Wallonie en Fleurs ne s'arrête pas à ce qui est développé par la commune uniquement, loin de là ! Le label valorise aussi les initiatives citoyennes qui améliorent la qualité de vie d'une entité mais aussi son attractivité. Ainsi **potagers collectifs, espaces didactiques et pédagogiques, façades fleuries, permis de végétaliser...** Sont aussi pris en compte.

Le label invite chaque habitant à devenir acteur du changement, au service d'un **maillage écologique plus fort**.

**Téléchargez une sélection de photos et de logos** (lien valable 25 jours)

Il est possible de réaliser un reportage durant une visite de jury dans les communes participantes.

Découvrez les dates de visites et réservez votre venue [via ce formulaire \(cliquez ici\)](#)

Des questions ? Contactez-nous !

### Contact chargé-e-s de projet :

Mailys Duqué · [mailys@adalia.be](mailto:mailys@adalia.be) · 0488 57 80 66

Alexis Billon · [alexis@adalia.be](mailto:alexis@adalia.be) · 00 33 6 07 12 20 98

### Chargée de communication :

Eve Libois · [eve@adalia.be](mailto:eve@adalia.be) · 0486 59 87 10

Le label « Wallonie en Fleurs » est organisé par Adalia, avec le soutien de la Wallonie et en partenariat avec la DNEV, la Fédération Wallonne Horticole (FWH) et le Collège des Producteurs.

Suivez-nous :

[www.wallonienfleurs.be](http://www.wallonienfleurs.be)

[www.adalia.be](http://www.adalia.be)

[www.facebook.com/adalia.asbl](https://www.facebook.com/adalia.asbl)

[www.facebook.com/WallonieEnFleurs](https://www.facebook.com/WallonieEnFleurs)

[www.instagram.com/adalia\\_asbl/](https://www.instagram.com/adalia_asbl/)

<http://tinyurl.com/>



Avec le soutien de la

**Wallonie**



Adalia 2.0 asbl • Mundo N  
Rue Nanon 98 • B-5000 Namur



+32 (0) 81 390 619



info@adalia.be  
[www.adalia.be](http://www.adalia.be)

